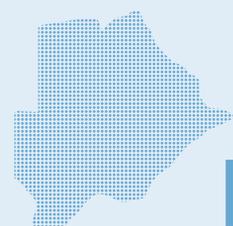


LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU BOTSWANA

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE



**2020
RAPPORT**

www.paradigmhq.org



     @ParadigmHQ

LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU BOTSWANA 2020 RAPPORT

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE

Publié par Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria

Email: media@paradigmhq.org

www.paradigmhq.org

Publié en Avril 2021

Rapport rédigé par Oarabile Mudongo

Équipe Éditoriale: 'Gbenga Sesan, Kathleen Ndongmo, Koliwe Majama, Margaret Nyambura Ndung'u,

Mawaki Chango, Nnenna Paul-Ugochukwu and Thobekile Matimbe.

Conçu par Luce Concepts

This publication may be reproduced for non-commercial use in any form provided due credit is given to the publishers, and the work is presented without any distortion.

Copyright © 2021 Paradigm Initiative



Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)



LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU BOTSWANA 2020 RAPPORT

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE

Les organisations de la société civile continuent de travailler pour faire progresser les droits et l'inclusion numériques en Afrique, en veillant à ce que les meilleures pratiques soient adoptées dans les politiques et la législation. Ce rapport analyse l'état des droits numériques et de l'inclusion au Botswana, en examinant les violations et les lacunes, en étudiant l'utilisation et l'application de la politique et de la législation, en soulignant les étapes importantes et en proposant des recommandations pour le paysage numérique en Botswana. Avec des rapports provenant de 20 pays, cette édition aborde, entre autres, la fracture numérique aggravée par la pandémie de COVID-19 et met en lumière les infractions dans différents domaines thématiques tels que la vie privée, l'accès à l'information et la liberté d'expression, avec un contexte législatif et politique bien énoncé.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE DU PAYS	1
INFRASTRUCTURE DES TIC ET PAYSAGE POLITIQUE	2
LIBERTÉ D'EXPRESSION EN LIGNE	3
PROTECTION DES DONNÉES ET IDENTITÉ NUMÉRIQUE	5
COVID-19, VIE PRIVÉE ET DROITS DE LA PERSONNE	7
GENRE ET ACCÈS À INTERNET	7
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	8





Selon les dernières données des Nations Unies, la population du Botswana est estimée à 2,3 millions¹ d'habitants. En mars 2020, le pays a enregistré une augmentation de 4 millions d'abonnés à la téléphonie et de 1,3 million d'abonnés à la téléphonie mobile.²

CONTEXTE DU PAYS

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU BOTSWANA

L'argent mobile est utilisé par de nombreux consommateurs comme un moyen moins coûteux de transférer de l'argent et de combler les lacunes financières existantes.³ Bien que le gouvernement ait réalisé des progrès considérables et investi dans le déploiement du câble à fibre optique, la demande de haut débit du Botswana a connu une hausse significative sur le marché des utilisateurs, avec un volume élevé de trafic à large bande mobile rapporté à 242% entre 2017 et 2018.⁴

Selon Internet World Stats, en Septembre 2020, le nombre d'utilisateurs d'Internet était de plus de 1,1 million.⁵ Entre 2019 et 2020, il y a eu une légère augmentation de 23000 utilisateurs (+2,1%).⁶ L'accès aux compétences numériques, à une connectivité Internet abordable et de qualité reste inégalement réparti au Botswana. En raison d'un manque de données statistiques, il ne semble pas y avoir de chiffres précis mesurant la fracture numérique du pays. Le coût de 1 Go est de 5,84 USD (BWP64,34),⁷ considéré



4 Million
d'abonnés à la
téléphonie

1. Worldmeter, Botswana Population, <https://www.worldometers.info/world-population/botswana-population/>

2. Botswana Communication Regulatory Authority statistics, <https://www.bocra.org.bw/telecoms-statistics>

3. Research ICT Africa, After Access Survey (2018), Comparative Report, https://researchictafrica.net/wp/wp-content/uploads/2019/05/2019_After-Access_Africa-Comparative-report.pdf

4. BOCRA (2020), "Broadband Facts and Figures",

<https://www.bocra.org.bw/sites/default/files/documents/Mar%2029%202020%20Final%20BB%20Facts%20and%20Figures.pdf>

5. <https://www.internetworldstats.com/stats.htm>

6. Digital 2020: Botswana, <https://datareportal.com/reports/digital-2020-botswana>

7. Research ICT Africa Mobile Pricing (RAMP), https://researchictafrica.net/ramp_indices_portal/

comme élevé, ce qui signifie que de nombreuses personnes continuent d'être exclues de l'espace Internet.⁸

INFRASTRUCTURE DES TIC ET PAYSAGE POLITIQUE

Botswana Communication Regulatory Authority (BOCRA) est le régulateur des communications du pays, anciennement connu sous le nom de Botswana Telecommunication Authority (BTA). Le secteur des communications du Botswana se compose de cinq divisions : télécommunications, Internet et TIC, radiocommunications, radiodiffusion et services postaux. Le secteur compte quatre opérateurs de réseau, dont trois opèrent sous licence d'opérateur public de télécommunications (PTO) (BTC, Mascom et Orange).⁹ BoFiNet, le quatrième entrant, se concentre principalement sur la distribution de services de télécommunication de gros aux clients. En revanche, les autres opérateurs se concentrent sur les services de téléphonie de réseaux convergents, tels que les données mobiles. Lancé en 2007, le premier plan directeur du Botswana, la Stratégie nationale Maitlamo pour le développement des TIC, dirige le pays vers l'utilisation des TIC tout en stimulant les efforts nationaux de développement.¹⁰ On s'attend à ce que cette politique transformera le Botswana d'une économie manufacturière à une économie numérique axée sur l'innovation et accélérée.¹¹



Bien que la littératie numérique et la protection des données soient des préoccupations clés concernant l'utilisation d'Internet au Botswana qui n'ont pas reçu de réponse politique, elles ont toutes deux été reconnues dans la Politique des TIC (2007) et dans la Stratégie nationale sur le haut débit (BNS) lancée en 2018 comme des questions cruciales nécessitant des orientations politiques.¹² La section 5 de la BNS, par exemple, traitait de l'effet de ces politiques sur les droits numériques et traitait des préoccupations liées à la confidentialité des données et à la sécurité Internet.¹³ Soucieux d'atteindre son objectif de développement et de devenir l'un des principaux pôles régionaux des TIC en Afrique australe, le Botswana a investi dans son centre d'innovation futuriste (Botswana Innovation Hub).¹⁴ De tels progrès dans les technologies des TIC et de l'Internet ont poussé le gouvernement à mettre en œuvre des politiques de gouvernance en ligne et ont amené les citoyens à faire la transition numérique de la prestation des services publics.¹⁵

8. https://researchictafrica.net/polbrf/Research_ICT_Africa_Policy_Briefs/2017%20Policy%20Brief%201_Botswana%20.pdf

9. Botswana Communication Regulatory Authority, ICT Licensing Framework in Botswana, https://www.bocra.org.bw/sites/default/files/documents/ICT%20Licensing%20Framework_o.pdf

10. Republic of Botswana, Ministry of Communications, Science and Technology, Maitlamo: National Policy for ICT Development, https://publicadministration.un.org/unpsa/Portals/o/UNPSA_Submitted_Docs/2019/f912b59f-5963-4335-9dff-194a1a522c49/Maitlamo%20Policy_26112019_083359_d807e512-ea2e-4d56-8fba-60679904b985.pdf?ver=2019-11-26-083359-520

11. This policy builds into diversification of Botswana's economy. The policy aims at "diversifying Botswana's economy from heavy dependence on mining to other sectors."

12. Botswana National Broadband Strategy, <https://www.bocra.org.bw/sites/default/files/documents/National-Broadband-Strategy-FINAL%28June2018%29.pdf>

13. Communications Regulatory Authority Act of 2012 deals with some aspects of network security (See in this regard section 56 of the Act that seeks to protect networks by outlawing the damaging or obstruction of construction or maintenance of communications networks), it does not provide for a comprehensive framework for network security.

14. Bloomberg, Africa's Diamond Capital Invest in a Futuristic Innovation Hub, <https://www.bloomberg.com/news/articles/2020-09-18/in-africa-a-silicon-valley-style-tech-hub-emerge>

15. Republic of Botswana, Botswana national e-government strategy, http://staging.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Botswana/egovstrategy.pdf

Le Botswana souligne également l'importance du développement de l'infrastructure et de la technologie des TIC comme facteur essentiel dans la mise en œuvre de sa politique de gouvernance électronique. Les projets menés dans le cadre de partenariats public-privé (PPP) ont connu un grand succès dans la réalisation des objectifs du gouvernement en matière de transformation numérique. Par exemple, la Botswana Telecommunications Corporation (BTC) et le projet phare Nteletsa de Mascom Wireless ont ciblé des villages reliés aux réseaux téléphoniques et Internet. De plus, en 2010, la Poste du Botswana a également fondé Kitsong Centres (programme de développement des télécommunications rurales).¹⁶ Pour accélérer l'économie, ce modèle de PPP et les projets ont transformé la vie des citoyens dans les zones rurales et le gouvernement pour mener à bien son mandat d'e-gouvernance à ce jour.¹⁷ Cependant, les données disponibles montrent que le niveau global de connectivité électrique dans les zones rurales du Botswana est de 12%, ce qui en fait l'un des principaux défis du Botswana pour améliorer son infrastructure et sa connectivité TI.¹⁸

Alors que l'industrie des télécommunications continue d'adopter de nouveaux concepts créatifs pour accroître l'accès à Internet, la rivalité sur le marché demeure incontestable et unilatérale. D'autres concurrents ne contestent pas activement le statu quo; les fournisseurs de services de télécommunications comme Mascom semblent dominer le marché. La part de marché de Mascom était de 55% entre 2014 et 2016, tandis qu'Orange

conservait 28% et BeMobile avait un pourcentage global de 17%. Le Botswana est classé 21 sur un total de 49 pays à travers l'Afrique fournissant les produits de voix mobile prépayés les moins chers (panier Voix/SMS) (30 Appels/100 SMS) à USD5.88 (BWP 64.90) au deuxième trimestre.¹⁹



LIBERTÉ D'EXPRESSION EN LIGNE

La liberté d'expression est protégée par le paragraphe 12(1) de la Constitution du Botswana.²⁰ Le pays a été décrit comme ayant un bilan exceptionnel pour sa démocratie de longue date et sa tolérance politique en Afrique.²¹ Cependant, en juin 2020, des agents de sécurité botswanais ont arrêté deux journalistes du Weekend Post les accusant de "nuisance commune" pour avoir photographié un bâtiment relié à la Direction des services de renseignement et de sécurité (DISS), l'agence de renseignement nationale et internationale du pays.²² Bien que ces journalistes aient été libérés après avoir passé une nuit dans une cellule de police, cet acte reflète une violation croissante de la liberté de la presse au Botswana et cible la liberté de la presse.²³

16. https://media.africaportal.org/documents/technology_and_nature_active_citizenship.pdf

17. Critical Success Factors For e-Governance Projects: The Case of Botswana, <https://ibimapublishing.com/articles/JEGSBP/2018/335906/335906.pdf>

18. https://inis.iaea.org/search/search.aspx?orig_q=RN:38031492

19. Research ICT Africa, Botswana Telecommunication limp a decade after policy change, <https://researchictafrica.net/2017/02/23/botswana-telecommunications-limp-a-decade-after-policy-changes/>

20. Charles Manga Fombad, "The Protection of Freedom of Expression in the Public Service Media in Southern Africa: A Botswana Perspective", Vol. 65, No. 5 (Sep., 2002), pp. 649-675, <https://www.jstor.org/stable/1097611>

21. Philomena Apiko, "Botswana: One of Africa's most stable democracies, but where are the women?", <https://ecdpm.org/talking-points/botswana-one-of-africas-most-stable-democracies-where-are-women/>

22. President Masisi and the illusion of change, <https://inkjournalism.org/2216/president-masisi-and-the-illusion-of-change/>

23. Committee to Protect Journalist (2020), "Journalists arrested, charged with 'nuisance' in Botswana", <https://cpj.org/2020/06/journalists-arrested-charged-with-nuisance-in-botswana/>



“

Depuis, la société civile s'est interrogée sur l'abus de pouvoir par la sécurité de l'État et sur l'utilisation de diverses stratégies et réglementations qui étouffent la liberté de la presse.

Depuis, la société civile s'est interrogée sur l'abus de pouvoir par la sécurité de l'État et sur l'utilisation de diverses stratégies et réglementations qui étouffent la liberté de la presse. Après avoir cessé de faire campagne contre le juge en chef pour avoir porté atteinte à leur liberté d'expression et exigé l'indépendance de la magistrature, les juges ont été licenciés en 2015.²⁴ Il y a également eu une affaire en 2015 dans laquelle, selon l'alinéa 16(2)a) de la Loi sur la cybercriminalité et les crimes connexes,²⁵ le journaliste Daniel Kenosi a été accusé de “distribution illégale de matériel obscène”. Depuis, la Direction des poursuites pénales (DPP) a indiqué qu'elle avait été empêchée d'enquêter sur l'affaire et qu'elle avait demandé l'aide de spécialistes de l'étranger. Cette enquête a été suspendue par la suite.²⁶

Pour lutter contre la désinformation et la désinformation au Botswana, la publication de faux renseignements est punissable par la loi en vertu de l'article 59 du Code pénal, qui stipule que: “Est coupable d'une infraction quiconque publie une fausse déclaration, une rumeur ou un rapport susceptible de causer peur et d'alarmer le public ou de troubler la paix publique”.²⁷ Les derniers reportages des médias ont accusé le gouvernement du Botswana d'arrêter des membres de l'opposition et des journalistes pour leurs activités.²⁸

Un journaliste britannique a également été condamné en vertu de la même loi, même si les allégations ont par la suite été rejetées.²⁹ Ces affaires illustrent comment l'article 59 peut être utilisé impitoyablement pour menacer, mais avec

24. Amnesty International, 'Suspension of judges in Botswana potentially threatens freedom of expression and judicial independence', 10 July 2017, accessible at <https://www.amnestyusa.org/press-releases/suspension-of-judges-in-botswana-potentially-threatens-freedom-of-expression-and-judicial-independence/>

25. Freedom House (2017) Freedom of the Press 2016/Botswana, <https://freedomhouse.org/report/freedom-press/2016/botswana>

26. DPP seeks external help on Daniel Kenosi case, <https://www.sundaystandard.info/dpp-seeks-external-help-on-daniel-kenosi-case/>

27. <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/61336/92021/F138317428/BWA61336.pdf>

28. Botswana government accused of arresting opposition members and journalists, <https://www.enca.com/news/botswanas-govt-accused-arresting-opposition-members-journalists>

29. Botswana drops case against british journalist, <https://www.independent.co.uk/news/botswana-drops-case-against-british-journalist-1157355.html>

peu d'intention de procès et de poursuite égaux. Le gouvernement du Botswana devrait reconnaître la Déclaration de principes sur la liberté d'expression afin de maintenir la clause sur la liberté d'expression.³⁰ Les principes 3 et 37 décrivent “la liberté d'expression et l'accès à l'information sur Internet” comme un droit individuel et un pilier de la démocratie. Le Botswana n'a pas de réglementation existante sur les fausses nouvelles, mais des dispositions de responsabilité strictes sont imposées, il est du devoir de la partie condamnée de montrer que ce qu'ils ont publié n'est pas de fausses nouvelles.³¹

Est coupable d'une infraction quiconque publie une fausse déclaration, une rumeur ou un rapport susceptible de causer peur et d'alarmer le public ou de troubler la paix publique.

L'ARTICLE 59 DU CODE PÉNAL

PROTECTION DES DONNÉES ET IDENTITÉ NUMÉRIQUE

La Convention africaine de 2014 sur la cybersécurité et la protection des données personnelles impose aux signataires de développer des mécanismes juridiques, politiques et législatifs pour faciliter la gouvernance de la cybersécurité et la réglementation de la cybercriminalité.³² Le Botswana est l'un des 14 pays de l'Union africaine (UA) les États membres qui ont signé la convention. Cependant, la loi sur la protection des données (2018) adoptée par le Parlement du Botswana n'a pas encore été appliquée pour protéger les données et la vie privée des personnes au Botswana.³³

Les paragraphes 48(1) et 49(1) de la Loi de 2018 sur la protection des données (LPD) sur le flux transfrontalier de données à caractère personnel stipulent que “le transfert de données à caractère personnel vers d'autres pays est interdit” et, sans préjudice de l'article 48, “le transfert de données à caractère personnel en cours de traitement ou de traitement envisagé vers un pays tiers ne peut avoir lieu que si le pays tiers vers lequel les données sont transférées assure un niveau de protection adéquat”.³⁴ La législation et la réglementation sont essentielles pour garantir que les droits des citoyens en ligne soient protégés contre la cybercriminalité et l'utilisation non autorisée des données à caractère personnel. Loi botswanaise sur les communications et les transactions électroniques (2014) et loi de 2018 sur la protection des données (LPD) exigent un compromis pour veiller à ce qu'elles soient appliquées adéquatement sans violer les libertés des citoyens en ligne et décourager l'appareil d'État de réduire au silence la dissidence ou d'espionner les citoyens.

30. <https://africaninternetrights.org/en/declaration>

31. Media Institute of Southern Africa, <https://zimbabwe.misa.org/2020/06/01/covid-19-fake-news-laws-being-used-to-stifle-free-speech/>

32. African Union convention on cyber security and personal data protection, <https://au.int/en/treaties/african-union-convention-cyber-security-and-personal-data-protection>

33. <https://www.endcode.org/post/does-botswana-have-a-data-privacy-law>

34. Data Protection Act 2018, <https://www.bocra.org.bw/sites/default/files/documents/32%20Act%2010-08-2018-Data%20Protection.pdf>

En 2017, la nouvelle plateforme d'identification multi-biométrique au Botswana, qui gère toutes les opérations d'identification des différents ministères, est entrée en vigueur. Le gouvernement du Botswana a signé un nouvel accord entre le Service de police du Botswana (BPS) et Safran Identity & Security, un géant leader dans les solutions d'identité et de sécurité, à travers sa division Morpho Afrique du Sud. La mise à niveau du système survient au moment où l'ancien système gouvernemental AFIS (Automated Fingerprint Identification System) a été retiré et remplacé par un nouveau système offrant des fonctions de reconnaissance des empreintes digitales et faciales.³⁵

Le Botswana a récemment déployé des caméras de vidéosurveillance intelligentes dotées de fonctions et de capacités de reconnaissance faciale pour alerter la police et faciliter l'identification de ceux qui commettent des crimes.³⁶ Bien qu'il soit possible de classer ce réseau de surveillance comme étant plus avancé, le secteur de la technologie et le gouvernement sont les principaux moteurs de ses déploiements technologiques dans le comté. En 2018, le Service de police du Botswana a signé un protocole d'accord (MoU) avec Huawei pour déployer des caméras de surveillance CCTV dans le cadre des projets Safe City.³⁷

Le Botswana n'a pas de loi générale pour réglementer l'utilisation des données recueillies à partir de la surveillance en CCTV par les agences de l'État et maintenant avec un privé corrompu... contrat de partenariat avec Huawei, une entreprise technologique mondiale reconnue pour son bilan douteux en matière de protection de la vie privée et de droits de la personne,³⁸ ces avancées ne peuvent qu'avoir des répercussions effrayantes sur l'avenir des droits numériques, de la liberté en ligne et de la vie privée au Botswana.



Des médias ont rapporté que sous la direction du président de l'époque, Ian Khama, la DISS et l'Unité de renseignement militaire (MIU) auraient acquis des équipements de surveillance de pointe, y compris les capacités d'espionnage d'une entreprise basée en Israël sur Internet et au téléphone à l'approche des élections générales de 2014.³⁹ En février 2015, des fuites ont révélé que DISS avait investi 64,7 millions USD dans une société allemande, des documents classifiés ont révélé que DISS avait installé FinSpy Mobile et FinSpy PC pour traquer les rivaux politiques de l'opposition, les journalistes et les critiques du gouvernement.⁴⁰ Par la suite, en raison d'un manque de surveillance et de responsabilité, ces actions ont des conséquences potentielles et audacieuses de violation des droits de la personne, de la vie privée et de la liberté d'information.

35. IDEMIA (2017), "Government of Botswana selects Morpho South Africa to provide a single multi-biometric platform for all the identification requirements of various government departments", <https://www.idemia.com/press-release/government-botswana-selects-morpho-south-africa-provide-single-multi-biometric-platform-all-identification-requirements-various-government-departments-2017-05-02>

36. The Patriot, "F/town gets crime-monitoring cameras", <http://www.thepatriot.co.bw/news/item/7315-f-town-gets-crime-monitoring-cameras.html>

37. Xinhuanet (2019), "Huawei project in Botswana to help reduce crime incidents: official", http://www.xinhuanet.com/english/2019-08/27/c_138340372.htm

38. Samuel Woodhams (2020), "Huawei says its surveillance tech will keep African cities safe but activists worry it'll be misused", <https://qz.com/africa/1822312/huaweis-surveillance-tech-in-africa-worries-activists/>

39. Khama/Kgosi network of shady intelligence security big shots has DISS over a barrel, <https://www.sundaystandard.info/khama-kgosi-network-of-shady-intelligence-security-big-shots-has-diss-over-a-barrel/>

40. Botswana Guardian (2015), "DIS launches massive surveillance operation", <http://www.botswanaguardian.co.bw/news/item/1284-dis-launches-massive-surveillance-programme.html>

COVID-19, VIE PRIVÉE ET DROITS DE LA PERSONNE

Dans plusieurs pays africains, la propagation de la pandémie de COVID-19 a eu un effet socio-économique important. Le gouvernement du Botswana a adopté des mesures radicales, y compris la distanciation sociale et des règlements stricts de confinement, pour mettre fin à la transmission de la COVID-19.⁴¹

En Avril 2020, le Parlement a également adopté des lois d'urgence qui donnent au Président le plein pouvoir de gouverner pendant six mois par décret.⁴² Ces politiques présentent un immense danger et habilite le gouvernement à abuser de son autorité, ce qui pourrait éroder le respect des droits de la personne et des droits numériques.⁴³

Le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (HCR) a demandé que les droits de la personne soient au premier plan de la réponse de l'État à la pandémie de COVID-19.⁴⁴ Le gouvernement doit prendre des mesures adéquates pour protéger les droits de la personne tout en luttant contre la pandémie. En juillet, le gouvernement a lancé la première application mobile du genre, BSafe un outil de recherche de contacts par code QR offert par une entreprise locale, Brastorne Enterprises.⁴⁵ le premier du genre dans la région.⁴⁶ Sans freins et contrepoids à l'égard de ces mesures et de ces outils, on craint qu'ils ne portent atteinte à la vie privée et aux autres droits de la personne.

GENRE ET ACCÈS À INTERNET

La Déclaration africaine sur les droits et libertés sur Internet (Déclaration africaine)⁴⁷ et les Principes féministes sur Internet (FPI)⁴⁸ prévoient les droits de tous les citoyens et appellent à un accès abordable et égal à Internet, libre de toute forme d'oppression. Malgré l'augmentation du nombre de femmes dans l'industrie des TIC au Botswana, ce secteur reste dominé par les hommes.⁴⁹ Il est difficile de déterminer l'ampleur complète de la fracture numérique entre les sexes au Botswana, surtout en raison du manque de données ventilées selon le sexe sur les TIC.⁵⁰ Cependant, la fracture numérique entre les sexes au Botswana est, comme la majorité des autres pays africains, une source de préoccupation.



41. Democracy Works Foundation, "Assessing COVID-19 Response Measures - Botswana", <https://democracyworks.org.za/assessing-the-measures-at-country-level-case-of-botswana/>

42. Censorship, the unexpected side-effect of COVID-19, <https://mg.co.za/africa/2020-05-11-censorship-the-unexpected-side-effect-of-covid-19/>

43. Extraordinary powers need extraordinary protections, <https://privacyinternational.org/news-analysis/3461/extraordinary-powers-need-extraordinary-protections>

44. Office of the High Commissioner for Human Rights. (2020, 6 March). Coronavirus: Human rights need to be front and centre in response, says Bachelet. <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25668&LangID=E>

45. African Countries Growing App-etite for Coronavirus Apps get Mixed Results, <https://thecorrespondent.com/598/african-countries-growing-app-etite-for-coronavirus-apps-gets-mixed-results/78359490924-b6a9fec3>

46. Morgan Meaker, "African Countries Growing Appetite for Coronavirus gets mixed results", The Correspondent, 20 July 2020, <https://thecorrespondent.com/598/african-countries-growing-app-etite-for-coronavirus-apps-gets-mixed-results/78359490924-b6a9fec3>

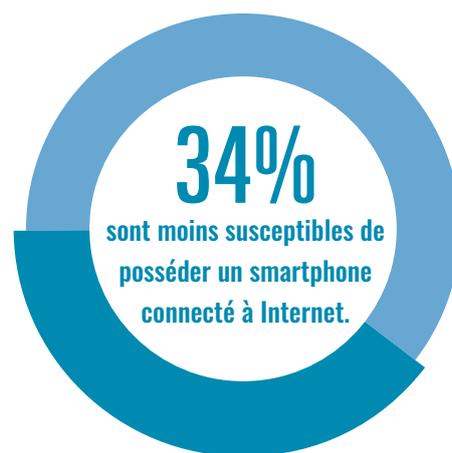
47. <https://africaninternetrights.org/declaration>

48. <https://feministinternet.org/en/principles>

49. Botswana Daily News, <http://www.dailynews.gov.bw/news-details.php?nid=19997>

50. Sey, A., & Hafkin, N. (2019). Op. cit.; see also APC. (2017). Op. cit., where it is noted that "representative and gender-disaggregated data should be gathered in a consistent and rigorous manner to reach a better understanding of the factors shaping women's access to and ability to benefit from meaningful internet access in diverse contexts."

Par exemple, des études suggèrent que l'Afrique a vu une augmentation de la disparité entre les sexes parmi les internautes.⁵¹ Avec plus de 300 millions de femmes hors ligne dans la région subsaharienne, le Botswana semble faire partie de ce modèle continental.⁵² Des recherches plus récentes montrent que 14 pour cent des femmes de la région sont moins susceptibles de posséder un simple téléphone portable, et 34 pour cent sont moins susceptibles de posséder un smartphone connecté à Internet.⁵³ En ce sens, les tentatives visant à élargir l'accès et à contrer l'inégalité des sexes, y compris la sous-représentation des femmes dans les rôles de direction, doivent également être comprises spécifiquement dans le domaine de la gouvernance de l'internet.



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude a révélé que le nombre de politiques qui réglementent l'utilisation des communications numériques, y compris Internet, a été élargi par les gouvernements successifs au Botswana depuis 1999. L'État a cherché à utiliser la législation pour légitimer des activités qui sont par ailleurs inconstitutionnelles pour imposer des limites et des restrictions aux droits numériques. Bien que les lois en place soient considérées comme importantes afin de freiner la cybercriminalité ou d'améliorer la cybersécurité dans le pays, elles ont également été utilisées pour réprimer l'opposition ainsi que l'extinction de la dissidence.

Bien qu'il existe certains indicateurs pour accroître l'accès et l'utilisation des TIC au Botswana, la récente éclosion de la pandémie de COVID-19 pourrait creuser la fracture numérique du pays. Les activités du gouvernement ont en grande partie miné plutôt que faciliter l'accès et l'abordabilité des technologies numériques. En l'absence de structures de surveillance cohérentes, responsables et ouvertes, les nouveaux développements technologiques évalués dans la présente étude, y compris l'utilisation de la technologie de suivi des contacts dans le cadre de la COVID-19, le manque de conscience de la confidentialité des données de conception, la réalité qui est susceptible d'éroder les droits à la vie privée, affaiblir l'État de droit, renforcer l'impunité et réduire la transparence de l'utilisation de ces outils par l'État. Il peut également laisser entendre que les conséquences de ces politiques pourraient se poursuivre pendant des années à venir, à moins que tous les intervenants concernés évaluent leurs répercussions à long terme.

51. Sey, A., & Hafkin, N. (2019). Op cit.

52. Mlambo-Ngcuka, P. & Albrechtsen, A. (2020, 6 May). Op-ed: We cannot allow COVID-19 to reinforce the digital gender divide. UN Women. <https://www.unwomen.org/en/news/stories/2020/5/op-ed-ed-phumzile-covid-19-and-the-digital-gender-divide>

53. OECD. (2018). Op. cit.



En particulier, cette étude note également le déploiement de réseaux de surveillance en CCTV par le gouvernement du Botswana, qui manque de transparence et de législation pour réglementer les activités de surveillance. En effet, il est nécessaire de continuer à faire pression pour la transparence à cet égard, y compris la façon dont les réseaux de surveillance CCTV fonctionnent et gèrent les données. Les lois sur la protection des données et les normes réglementaires en matière de responsabilité et de transparence, telles que celles décrites dans la présente étude de cas, pourraient atténuer certaines des pires violations connues de la vie privée aujourd'hui, mais à mesure que la technologie de surveillance devient plus avancée et se répand dans d'autres domaines, il faut travailler davantage pour protéger les droits de la personne.

Les organisations de la société civile doivent collaborer en promouvant la liberté de l'internet par le lobbying et les litiges d'intérêt public qui favorisent la confidentialité de l'internet pour une atmosphère souhaitable qui favorise la sensibilisation et la jouissance des libertés de l'internet. Veiller à ce que les lois et les règlements pour la protection de la vie privée et des données à caractère personnel est prise en compte lors du déploiement de systèmes de surveillance en CCTV pour le suivi des mouvements des citoyens qui offrent des protections et des valeurs adéquates, telles que la "protection de la vie privée dès la conception".

Le gouvernement botswanais devrait établir des mesures réglementaires et législatives pour garantir l'exactitude et l'intégrité de la collecte, du stockage et de l'analyse des données recueillies au moyen de l'application de recherche de contacts BSafe. Les gouvernements devraient avoir mis en place des mécanismes à cet égard pour veiller à ce que les données sensibles soient protégées et ne soient pas utilisées à mauvais escient par des personnes sans scrupules pendant la crise de la COVID-19 afin de violer les droits de la personne ou d'appliquer des programmes de surveillance de masse.

L'État a cherché à utiliser la législation pour légitimer des activités qui sont par ailleurs inconstitutionnelles pour imposer des limites et des restrictions aux droits numériques.

LONDA

DROITS NUMÉRIQUES ET INCLUSION AU BOTSWANA 2020 RAPPORT

UNE PUBLICATION DE PARADIGM INITIATIVE



Paradigm Initiative

374 Borno Way, Yaba, Lagos, Nigeria

Email: media@paradigmhq.org

www.paradigmhq.org

     @ParadigmHQ